
Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
Atelier de Soutien à la Parentalité au travers du Soutien Scolaire
Accompagnement des parents et réseau d'entraide

Annexe au
Bilan Annuel au 31 Décembre 2006

Évaluation de la phase préparatoire

☒ *A renseigner par le porteur de projet par le biais d'une note annexe.*

2.1 Quelles ont été les difficultés précises éventuellement rencontrées lors de la préparation de l'action (respect du calendrier, déficit des partenaires, définition du budget de l'action...)?

La phase préparatoire du présent projet remonte à 1999 ... Le projet, même s'il demeure expérimental, est relativement bien rôdé désormais dans son fonctionnement.

2.2 Quels ont été les points positifs lors de la préparation de l'action ?

Idem.

2.3 En cas de reconduction, quelles améliorations préconisez-vous pour la phase de préparation ?

Sans objet, Cf. ci-dessus. La reconduction ne nécessite plus de phase de préparation ... Qui plus est, voir plus loin, il a été décidé d'arrêter cette action.

Évaluation de la phase opérationnelle (réalisation de l'action)

☒ *A renseigner par le porteur de projet par le biais d'une note annexe.*

Merci, à ce titre, de se reporter aux objectifs et critères d'évaluation proposés lors du dépôt du projet et rappelés dans la page 2/5.

3.1 Description des actions menées (types d'action, dates, lieux...)

Les actions ont été menées conformément au dossier de présentation initial. L'Atelier accueille les enfants quatre jours par semaine, de 16H45 à 19H00. Ceux-ci sont nécessairement accompagnés d'au moins un de leurs parents mais une modification en début d'année 2004 ne rend plus la présence obligatoire de ces derniers qu'une fois sur deux.

En effet, prenant en compte la baisse de fréquentation de l'atelier en 2003 et le fait que la présence obligatoire systématique des parents était une contrainte telle que des parents quittaient l'atelier ou refusaient de le rejoindre, l'équipe a souhaité alléger cette contrainte sur une base expérimentale.

Aussi, depuis début 2004, nous demandons aux parents d'assurer une présence au minimum à 50 %, soit au moins un jour sur deux. Les parents pour ce faire signent un engagement précisant quels jours ils s'engagent à être présents, ce contrat permettant aussi aux animatrices de gérer les temps de présence.

Cet allègement ne remet pas fondamentalement en cause l'esprit du projet puisque les parents ne viennent pas chercher une « plus-value en parentalité » mais que l'équipe « fait de la parentalité » malgré tout ... La présence un jour sur deux, qui ne devra pas souffrir d'exception, devrait être un bon compromis entre le travail que nous souhaitons faire en matière de liens parents-enfants et les propres souhaits et contraintes des parents ...

Les enfants font leurs devoirs dans la salle principale et peuvent ensuite passer soit dans la salle lecture et jeux de société, soit dans la salle informatique où ils peuvent s'initier à l'informatique (traitements de texte, logiciels de dessin, CD-Roms éducatifs, internet) sur quatre postes dont deux connectés à l'internet (ADSL).

De fait, l'atelier reçoit principalement des familles monoparentales qui de plus, pour beaucoup d'entre-elles, ont des problèmes d'illettrisme et sont dans l'incapacité de suivre la scolarité de leurs enfants d'un point de vue technique. Les animatrices essayent de les mettre en confiance, de les conseiller et de les soutenir car certains parents ont été également en échec scolaire et se trouvent très démunis face à leurs enfants.

Compte-rendu d'activité rédigé par les animatrices, Annick POMRENKA et Houria PIC

De janvier à décembre 2006, l'atelier a accueilli 12 familles de diverses origines : Maliennes, Sénégalaises, Françaises, Maghrébines avec un effectif maximum sur l'année de 20 enfants dont la scolarité varie de la maternelle à la seconde.

L'Atelier reçoit principalement des familles monoparentales qui de plus pour beaucoup d'entre-elles ont des problèmes d'illettrisme et sont dans l'incapacité de suivre la scolarité de leurs enfants. Nous essayons de les mettre en confiance, de les conseiller et de les soutenir car certains ont été également en échec scolaire et se trouvent très démunis face à leurs enfants. Pour eux éduquer et cadrer les enfants est une notion difficile à intégrer et c'est tout un travail de conforter les adultes dans leurs rôles de parents.

Nous recevons quelquefois des parents en difficulté avec la langue. Certaines de ces personnes participent aux cours d'alphabétisation, un soutien pédagogique leur est offert dans l'apprentissage de la langue française.

Un temps d'accueil avec goûter est consacré, moment privilégié, facilitant les échanges entre parents, enfants et les animatrices. Moment où chacun peut témoigner de sa journée et éventuellement nous faire part de certaines appréhensions concernant l'école. L'atelier entretient la relation mère-enfant et encourage les enfants dans leur scolarité, les parents se trouvent plus impliqués et renouent avec l'école.

Notre travail n'est pas uniquement centré sur le scolaire mais nous amenons les enfants et les parents par le biais d'activités diverses (culturelles, arts plastiques, communication, mini-débats ...) à s'ouvrir vers l'extérieur et à trouver d'autres centres d'intérêts. L'objectif est de rendre les parents autonomes et les inscrire dans une continuité en dehors de l'atelier.

Par le biais de l'accompagnement à la scolarité, notre rôle est également de faire des parents des partenaires de l'école.

Par la communication avec les enfants, notre mission est de mieux les aider à vivre l'école, mieux réussir les tâches scolaires et leur apporter une méthode individuelle de travail. Souvent les enfants qui assistent à l'atelier sont en difficulté scolaire mais s'ils font preuve de régularité nous constatons des résultats scolaires toujours en amélioration ce qui est un point positif.

Nos objectifs par rapport aux parents :

- leur montrer comment leurs enfants peuvent acquérir une méthode de travail.
- veiller à ce que les devoirs soient écrits dans le cahier de texte.
- les sensibiliser à la lecture du cahier de correspondance, les aider à repérer les différents cahiers, les informer des appréciations notées sur les cahiers, leur demander de les signer s'il y a lieu.

La présence des parents s'effectue toujours par roulement afin de ne pas pénaliser les familles monoparentales lors d'une reprise d'activité professionnelle et ceci dans le but de favoriser leur insertion.

De plus, nous offrons aux enfants des supports ludiques, informatiques et culturels afin de favoriser leur épanouissement. Effectivement, l'action d'accompagnement ne doit pas être un simple temps d'aide à la réalisation des devoirs mais doit être un temps de bien-être pour l'enfant et de détente.

Un contrat moral a été établi à l'atelier dans le but de mettre en valeur des normes de sociabilité et d'instaurer un respect mutuel. Certaines attitudes négatives d'enfants et de parents laxistes nous ont conduit à adopter un règlement interne.

Actions menées au cours de l'année

- Distribution d'affichettes en grande section maternelle pour les enfants entrant au CP au mois de septembre.
- Courriers envoyés à la rentrée de septembre à toutes les structures associatives de St-Dizier (y compris celles qui font également du soutien scolaire...) CIRCO, CCAS, MJC, CAF, CAE....et à tous les parents qui ont déjà participé.
- Les parents profitent de leur présence à l'atelier pour demander de nouveaux services :
 - soutien à la préparation de différents concours,
 - aide à la rédaction de CV, de lettres de motivation.
 - remplir formulaires (fiche inscription, assurance scolaire...)
- Fêtes à thème (favoriser les échanges, plus de convivialité)

Constat

Fréquentation en baisse à l'approche des vacances scolaires (printemps – hiver – été). Certains parents et enfants ne fréquentent pas l'atelier tous les soirs car ils assistent à des ateliers proposés par l'école après les cours.

Lorsque nous proposons des activités extérieures : Cirque Pédagogique, sorties bibliothèque, expositions Espace Camille Claudel, MJC...les parents sont tous volontaires pour accompagner leurs enfants. Ils souhaitent même de plus en plus souvent fêter l'anniversaire de leurs enfants à l'atelier et s'investissent dans la préparation des gâteaux afin de les partager avec nous. Moment privilégié de partage et d'échanges.

Malgré leurs difficultés intellectuelles et sociales, nous constatons que les familles demeurent très attachées à la réussite de leur enfant à l'école.

La fonction de médiatrice de Houria PIC est essentielle dans les relations parents/enseignants.

-oOo-

3.2 Publics effectivement touchés (tranche d'âge, nombre, profil...)

Fréquence moyenne de l'atelier : voir 3.5.

Tableau de fréquentation par mois et par classes (+ nombre de familles correspondant) :

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Nombre familles	7	6	7	6	4	5	2	2	3	3	2	1
Mat.	2	1	1	2	1	1	1	1	0	1	1	0
CP	1	2	0	1	2	2	1	1	1	2	2	2
CLIS	1	1	1	2	1	1	0	0	1	2	1	1
CE1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
CE2	1	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0
CM1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
CM2	3	2	3	3	3	2	0	0	0	0	0	0
6 ^{ème} et SEGPA	1	1	1	0	1	0	0	1	3	3	2	2
5 ^{ème}	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	2
4 ^{ème}	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
3 ^{ème}	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 ^{nde}	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Total	19	17	15	16	15	13	4	5	10	13	10	10

Principaux établissements scolaires fréquentés par les enfants : Groupes scolaires Albert Camus – Brossolette – Curie – Louise Michel – Collèges Pergaud – Anne Franck.

3.3 Dysfonctionnements éventuellement constatés dans le déroulement de l'action Si oui, a t-il été possible d'y remédier au cours de l'action ? Comment ?

Pas de dysfonctionnements notoires. Le seul vrai problème de l'Atelier et ce depuis 2000 est le suivant : alors que le postulat de base est bon et que les familles participantes sont satisfaites

notamment quant aux résultats scolaires obtenus, il est très difficile de mobiliser des parents sur cette action qui réclame de fait de leur part un investissement réel ...

La baisse de fréquentation de l'année 2006 nous a rappelé que l'action que nous menons ne correspond pas réellement à la demande des parents : sauf exception et même si les participants disent être satisfaits, les (autres) parents dans leur écrasante majorité demandent *d'abord* que leurs enfants soient pris en charge *intégralement*, ensuite qu'ils fassent leur devoirs ... quand ils sont soucieux de la performance scolaire de leurs enfants ... D'où le succès des ateliers d'aide aux devoirs qui n'imposent pas la présence des parents et qui, par ailleurs, prennent les enfants en charge toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires sur d'autres types d'activités (CLSH, par exemple), ce qui est le cas à la fois du Foyer Martin Luther King, du Centre Social et de la MJC.

Les efforts des deux animatrices et les moyens pour informer les parents de l'existence de l'atelier ne peuvent pas être augmentés. L'attractivité des activités d'aides aux devoirs sans contraintes parentales est trop forte ...

3.5 Résultats de l'action par rapport aux objectifs fixés

(utilisez notamment les indicateurs d'évaluation proposés dans votre dossier de demande de subvention et d'autres qui vous seraient apparus pertinents)

D'un point de vue strictement quantitatif, l'objectif du projet initial prévoyait la présence dans les locaux de 20 à 30 personnes simultanément : l'activité 2006 montre à la fois une augmentation du nombre global de participants et, paradoxalement, une baisse du nombre de personnes présentes simultanément dans les locaux, ce qui témoigne de l'irrégularité de la fréquentation. Or, il n'a jamais été prévu que les participants soient présents tous les jours ...

De la même façon que les années précédentes :

- d'un certain point de vue, le nombre de familles est moins important que le prévisionnel (10 familles) mais nos calculs étaient fondés sur la présence d'un à deux enfants par famille, or les fratries se sont révélés plus nombreuses.
- par ailleurs, nous n'avions pas envisagé dans le projet initial l'accueil de nourrissons ou d'enfants en bas âge ... mais comment refuser l'accès à des enfants scolarisés dont la mère n'a aucun moyen de garde du petit dernier ? Néanmoins, ces présences dans les locaux ne facilitent pas l'encadrement de l'atelier. (Ces enfants non scolarisés ne sont pas comptabilisés dans l'évaluation.)
- nous avons également intégré, comme les années précédentes, des enfants de 6°, 5°, 4° et 3° qui accompagnaient une fratrie de primaire.

Les enfants apprécient de façon récurrente l'informatique ..., se retrouver, avoir une place pour travailler, les résultats scolaires ! Ces derniers sont également prisés des parents (c'est la première motivation) qui, par ailleurs, apprécient le cadre (leitmotiv : « à la maison, je n'arrive pas à leur faire faire leurs devoirs, ici ils n'ont pas le choix »), la rencontre et l'entraide avec d'autres parents.

La relation parent/enfants et sa qualité n'est qu'exceptionnellement évoquée mais, après tout, les parents viennent avant tout chercher de la performance scolaire, pas de la parentalité : c'est à nous de travailler ce lien et la question de l'autorité. En dehors des devoirs eux-mêmes, tout le travail mené avec les parents autour du carnet de correspondance en est un exemple et devient un enjeu spectaculaire avec des parents illettrés ...

3.6 Impact sur le quartier

Non mesuré.

3.7 Comment cette action a-elle participé à l'intégration (sociale, culturelle, spatiale...) des habitants du quartier ?

Il est honnête de dire que, à l'instar de la question 3.6 sur l'impact, cette question n'a pas fait partie des critères d'évaluation à proprement parler. Néanmoins, il est clair que l'action participe à l'intégration des familles sur le quartier, de l'amélioration des relations avec l'école et les enseignants à l'apprentissage de l'utilisation des services culturels de proximité (bibliothèque municipale, Espace Camille Claudel).

3.8 Suite envisagée

(continuer cette action ? apporter des modifications ? articuler cette action avec une autre action existante ? mettre en place une nouvelle action dans la continuité de celle-ci ? ...)

Eu égard :

- au fait que le retrait des crédits Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents ne permet plus à terme l'équilibre financier de ce projet, l'année scolaire 2005-2006 ayant été déficitaire pour cette raison ;
- au fait que, si la CAF et le FASILD ont proposé de substituer un co-financement dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, ce projet est bien une action de travail sur la parentalité et non une activité de soutien scolaire à proprement parler, le soutien scolaire n'étant que le support du projet, d'une part ; ce relais ne permet pas l'équilibre financier, d'autre part ;
- à l'absence répétée de réponses de la DDASS de la Haute-Marne à nos différentes demandes d'explication quant au retrait des crédits REAAP alors que le projet avait été financé à l'identique sur plusieurs exercices sans qu'aucune mauvaise évaluation ne nous ait été reprochée ;
- à des difficultés particulières de recrutement des familles sur le dernier semestre 2006, celles-ci préférant les actions de soutien scolaire ne les impliquant pas ou peu et refusant trop souvent les contraintes imposées par notre projet, à savoir la présence systématique des parents ;

il a été décidé d'abandonner cette action au 1er janvier 2007, et l'atelier a été fermé. Le personnel a été conservé et replacé sur d'autres fonctions.

3.9 Observations diverses

Sans objet.

